



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00326

Numéro SIREN : 480 571 280

Nom ou dénomination : " - 18 ° "

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2017 sous le numéro de dépôt 19875

EC NZ 13.10.17

25 2386

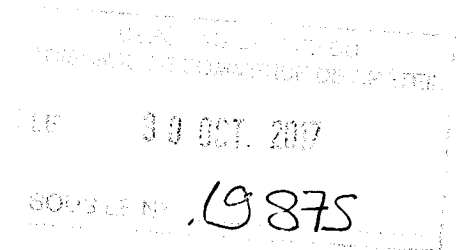
-18°

Société par actions simplifiée au capital de 156 000 euros
Siège social : 13 chemin des Chaudronniers 94310 Orly
480 571 280 R.C.S. Créteil

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 13 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le treize octobre,
A 9 heures 30,



La société CPH, société par actions simplifiée au capital de 25 194 320 euros, dont le siège social est situé au 4 rue de Buci – 75006 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 821 609 633, représentée par son Président, Monsieur Cristiano Sereni,

Associé unique de la société -18°,

Etant précisé que Monsieur Paolo BENASSI est président de la Société et que la société Fidorg Audit, commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement informée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée en date du 5 octobre 2017,

A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour ci-après :

- distribution de réserves, par prélèvement sur le compte « Report à nouveau » tel que celui-ci résulte de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- pouvoirs à donner au président,
- nomination d'un directeur général délégué,
- pouvoirs en vue des formalités.

Puis il ouvre la discussion et répond aux questions qui lui sont posées.

[...]

TROISIEME DECISION

L'associé unique, sur la proposition du président, nomme à compter de ce jour Monsieur Stéphane MOTTET, né le 18 mai 1970 à Rouen (76), et demeurant 20 rue Jean Bachelet - 93360 Neuilly Plaisance, de nationalité française, en qualité de directeur général délégué de la Société.

Monsieur Stéphane MOTTET est nommé pour une durée de 2 ans prenant fin à l'issue de la consultation de l'associé unique qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conformément à l'article 3.2 des statuts, l'associé unique décide que Monsieur Stéphane MOTTET ne sera pas rémunéré au titre de son mandat de directeur général délégué.

Le directeur général délégué disposera, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le président, notamment du pouvoir de représentation générale et habituelle de la Société.

L'associé unique prend acte de ce que Monsieur Stéphane MOTTET a déclaré accepter par avance les fonctions de directeur général délégué au cas où lesdites fonctions lui seraient confiées au cours de la présente réunion.

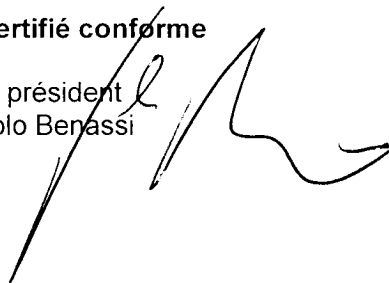
QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

[...]

Extrait certifié conforme

Le président
Paolo Benassi

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB', written over the printed name of the president.